



Retour sur

2024

Suivez Febelfin sur internet
et sur les réseaux sociaux.



www.febelfin.be

CONTENU

Édito	4
Chiffres clés	5
Quel est le rôle de Febelfin ?	6
Financement de l'économie belge	8
2024 : une année politique	9
Soutenir les particuliers	10
Soutenir les entreprises	11
Un cadre fiscal stable et modernisé	12
Société durable	13
Le rôle du crédit dans le financement de la transition énergétique	14
Finance durable et intégration des principes ESG	16
Économie fiable, efficace et sûre	17
Sensibiliser aux fraudes	18
Sécurité en ligne : des outils adaptés	20
Régulation et stabilité du système financier	21
Cadre juridique et réglementaire	22
Amélioration des infrastructures et des processus financiers	23
Encadrement réglementaire et bonnes pratiques dans le secteur bancaire	23
Société innovante et numérique	24
Des innovations qui transforment le paysage des paiements	25
Technologie dans le secteur financier	26
Société inclusive et accessible	27
L'accessibilité bancaire au cœur des préoccupations	28
L'inclusion et l'éducation numériques : une priorité	29
L'éducation financière en action	30
Investir dans les compétences	31
Promouvoir la diversité et l'inclusion	32
Partenaire en Europe	34
Soutenir une économie européenne compétitive et intégrée	35
Annexe : le rapport de durabilité de Febelfin	36

ÉDITO

2024 : une année de changement

Dun point de vue politique, l'année a été particulièrement intense. À l'approche des élections, des débats majeurs ont eu lieu sur la durabilité, l'inclusion, la transition énergétique et le rôle crucial des banques dans le financement de l'économie. Dans ce contexte, notre secteur a défendu une vision claire, en tenant compte des besoins économiques et sociétaux de notre société. Il a également su s'adapter à un environnement complexe et en constante évolution.

Ces changements et cette période politique intense ont également offert de nouvelles opportunités de dialogue. Le secteur bancaire a confirmé son rôle de partenaire actif en collaborant avec les pouvoirs publics pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux. Cela s'est notamment traduit par des discussions et des échanges sur l'accessibilité bancaire, les taxes bancaires et les enjeux de financement.

En plus de cette collaboration politique, le secteur a également renforcé le dialogue avec la société civile. L'organisation de notre première journée d'inspiration sur le thème de « l'accessibilité bancaire » illustre cette volonté d'ouverture et d'échange avec les acteurs concernés.

Aujourd'hui plus que jamais, le secteur financier tend la main au nouveau gouvernement. Un partenariat entre le secteur public et privé est essentiel pour assurer un avenir durable. Nous sommes prêts à participer de manière proactive et transparente aux réformes et aux mesures politiques de cette législature, en menant un dialogue ouvert et constructif avec les nouveaux décideurs sur la manière dont nous pouvons ensemble répondre aux grands défis de notre époque. Il est essentiel, dans ce cadre, d'éviter des taxes bancaires excessives, car elles finiraient par limiter la compétitivité et la capacité du secteur à soutenir l'économie.

Le financement de l'économie reste au cœur de notre mission. En soutenant les ménages et les entreprises, nous contribuons au développement de la société. Cet engagement va de pair avec l'innovation et l'adaptation aux besoins sociétaux. La sécurité, la lutte contre la fraude et l'éducation financière demeurent des priorités pour renforcer notre impact positif.

Le rapport annuel est donc structuré autour de six piliers essentiels :

- Notre rôle de moteur du financement de l'économie belge
- Notre contribution à la transition vers une société plus durable
- Notre engagement pour une économie fiable, efficace et sécurisée
- Notre soutien à une société innovante
- Notre volonté de favoriser une société inclusive
- Notre implication dans le développement financier et économique en Europe

Dans ce rapport, nous mettons en lumière nos actions, projets et réalisations de l'année écoulée au travers de ces six piliers.

Ces avancées n'auraient pas été possibles sans le soutien essentiel et la collaboration de nos membres, ainsi que l'engagement remarquable de l'équipe de Febelfin, que je remercie chaleureusement.

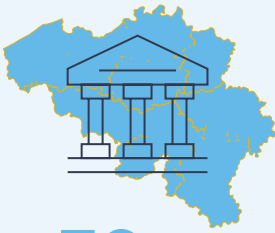
Avec un regard tourné vers l'avenir, notre ambition reste intacte : relever les défis à venir et collaborer avec toutes les parties prenantes pour construire un secteur financier en phase avec les enjeux sociétaux actuels et futurs.

Bonne lecture !

Karel Baert, CEO de Febelfin



Le secteur financier belge en quelques chiffres clés



Il y a **76**
banques en Belgique¹

Il y a
3 048
agences bancaires
au total²

MISSIONS DE BASE

297,5
milliards €

Crédits aux ménages

181,9 milliards €

Crédits aux entreprises belges
non financières

66,4 milliards €

Crédits aux pouvoirs publics belges

(12/2024 ; sur base territoriale)¹



45 432

personnes sont
employées dans le
secteur bancaire²

3 301

personnes recrutées en 2023²



En 2024, en excluant les
refinancements,
ce sont un peu moins
de 190 000 contrats de
crédit hypothécaire
qui ont été conclus pour un montant
total de

31,2 milliards €⁴



12,3%

de rentabilité des
capitaux propres³



15,1 millions

d'abonnements
à la banque
en ligne²



13,4
millions

d'abonnements
à la banque mobile²



Pour le crédit à la consommation,
un montant de

11,2 milliards €

de crédits à tempérament a été
octroyé dans l'année 2023¹

94,4% de l'épargne est
convertie en crédits¹



3,6 milliards

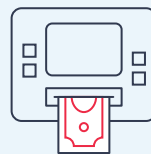
de paiements par carte en 2023⁵

65,4 %

part des paiements sans contact
dans le nombre total des
paiements par carte⁶

128,6 millions

de retraits d'argent aux
distributeurs de billets. En 2024,
les Belges avaient accès à 3 632
distributeurs automatiques de
billets exploités par les banques²



277,6
milliards €

sur les dépôts d'épargne
réglementés¹



18,1 %

de l'épargne étaient
investis dans des fonds
fin septembre 2024. Cela
dépasse la moyenne
européenne (10,1 %)¹

1,823 millions

de Belges détenaient
conjointement un encours
de 26,4 milliards d'euros
sous la forme de fonds
d'épargne-pension⁷



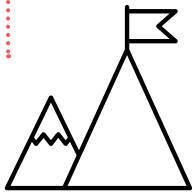
€ 1,6 milliard

de taxes et contributions bancaires (outre le fardeau
fiscal traditionnel sur les sociétés (l'impôt des sociétés),
le secteur bancaire contribue également par des
apports spécifiques pour les finances publiques)²

L'actif net des fonds commercialisés
publiquement en Belgique s'élevait
fin septembre 2024 à

308 milliards €⁷

QUEL EST LE RÔLE DE FEBELFIN ?



Mission

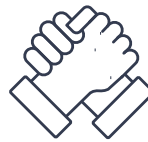
Febelfin défend les intérêts de ses membres et collabore avec eux pour garantir un secteur financier fort, résilient et inclusif qui soutient la croissance économique durable et l'innovation en tant que partenaire essentiel.

Tâches principales



Inspire

- **Représenter** : nous unissons les voix de nos membres, défendons leurs intérêts et faisons valoir leurs points de vue avec détermination et de manière proactive dans le débat politique, économique et social.
- **Soutenir** : nous apportons un soutien ciblé en fournissant des informations, des conseils, des formations et des opportunités de réseautage.



Engage

Nous sensibilisons et construisons activement des partenariats.



Connect

Nous mettons tous nos membres en connexion et nouons des liens avec les décideurs politiques et les parties prenantes à tous les niveaux - du local à l'europpéen - afin de défendre les intérêts de nos membres.

Vision

- **Febelfin défend les intérêts de ses membres.** En tant que fédération sectorielle, Febelfin représente ses membres auprès des décideurs politiques, des autorités de contrôle, de la presse et des autres parties prenantes. Elle le fait en apportant son expertise, en nouant des partenariats et en dialoguant.
- **Febelfin construit un secteur financier fort qui soutient la croissance économique.** Un secteur financier qui absorbe les chocs économiques et qui est suffisamment résistant pour garantir la **stabilité à long terme**. Un secteur financièrement sain qui est capable de continuer à investir dans la société, les familles et les entreprises belges.
- **Febelfin construit un secteur financier sûr et résilient** qui s'engage en faveur de la (cyber)sécurité et qui lutte contre la fraude et le blanchiment d'argent en collaboration avec tous les partenaires sur le terrain.
- **Febelfin construit un secteur financier qui contribue à la transition vers une société durable.** Un secteur qui finance des solutions innovantes face aux défis climatiques, qui renforce la résilience économique de la Belgique et jette les bases d'un avenir durable.
- **Febelfin construit un secteur financier inclusif et accessible.** Un secteur qui s'engage activement à améliorer l'éducation financière et à combler le fossé numérique, afin que chacun puisse utiliser les services financiers de manière sûre et compréhensible.

Valeurs incarnées par Febelfin et ses membres



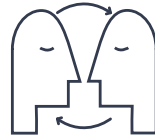
Solide

En tant que secteur de référence, nous veillons à la sécurité et garantissons la résilience économique des familles et des entreprises. Nous assurons la stabilité, agissons avec intégrité et sommes transparents. Nous adoptons une attitude proactive pour relever les défis qui s'annoncent et continuer à offrir cette garantie afin que les gens soient conscients qu'ils peuvent compter sur nous. La confiance et la résilience sont au cœur de tout ce que nous faisons.



Accessible

Nous veillons à ce que nos services soient faciles à comprendre et à utiliser, en tenant compte des besoins individuels de nos clients. En promouvant l'éducation financière, en réduisant la fracture numérique et en écoutant avec empathie, nous rendons les services financiers accessibles.



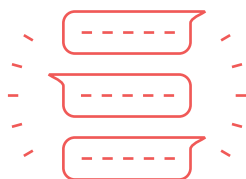
Humain

Les événements importants de la vie s'accompagnent souvent de décisions financières. C'est pourquoi, dans tout ce que nous entreprenons, le client est au centre de nos préoccupations. Nous sommes à l'écoute des besoins de nos clients. Grâce à notre empathie et à notre engagement, nous construisons des relations solides et durables et nous faisons en sorte que nos clients se sentent écoutés et soutenus.



Innovant

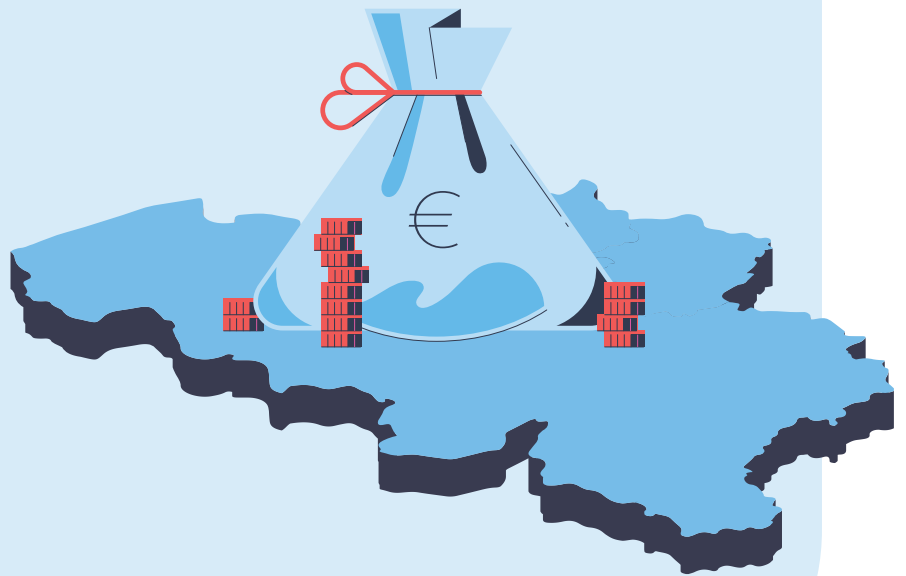
Nous encourageons l'innovation et sommes ouverts aux nouvelles idées et solutions. En adoptant de manière proactive de nouvelles technologies et des approches avant-gardistes, nous nous adaptons à l'évolution des besoins des clients et de la société. Notre attitude ouverte nous permet de continuer à apprendre, à nous développer et à façonner l'avenir du secteur financier.



En tant que porte-parole du secteur financier, Febelfin a répondu à 513 appels de la presse en 2024.

Financement de l'économie belge

Les banques jouent un rôle central dans le financement de l'économie et le soutien quotidien de leurs clients. En offrant des opportunités de croissance aux particuliers et aux entreprises, elles contribuent activement au développement économique. Pour remplir cette mission de manière efficace, elles ont besoin d'un cadre stable, ce qui nécessite une surveillance attentive des évolutions politiques et réglementaires.



2024 : UNE ANNÉE POLITIQUE

MÉMORANDUM POLITIQUE : LE SECTEUR FINANCIER, UN PARTENAIRE POUR L'AVENIR

En 2024, la Belgique a connu une double année électorale, touchant tous les niveaux de pouvoir. Afin d'alimenter les débats de campagne, les programmes de partis mais aussi les accords de Gouvernement, Febelfin a rédigé un mémorandum politique dans lequel elle vise une collaboration plus étroite avec le gouvernement. Dans ce mémorandum, Febelfin a formulé une série de propositions pour une coopération concrète et nécessaire entre le secteur financier belge et les différents niveaux de pouvoir en Belgique. Au total, ce sont 14 actions et 38 recommandations

qui ont été formulées pour renforcer la coopération avec les différentes autorités publiques. Une trentaine de présentations ont été réalisées.

[LISEZ LE MÉMORANDUM →](#)



Febelfin a rédigé une brochure destinée au monde politique, aux parties prenantes et aux journalistes pour expliquer le rôle des banques dans l'économie, leur fonctionnement et leur lien avec les défis sociétaux. Bien que les banques jouent un rôle économique et social majeur, leur activité reste parfois méconnue. À travers cette publication, Febelfin vise à renforcer la transparence, améliorer la compréhension et mettre en lumière ses actions et ses engagements.

[LISEZ LA BROCHURE →](#)

AUDITIONS ET AVIS ÉCRITS : UNE PARTICIPATION ACTIVE AU TRAVAIL PARLEMENTAIRE

Febelfin a pris part à plusieurs auditions et échanges parlementaires pour contribuer aux réflexions sur des sujets essentiels. Ces interventions ont porté sur des thématiques variées, telles que la suppression de la prime de fidélité, la création d'une taxe sur les bénéfices excédentaires, l'exonération générale des revenus mobiliers et du capital, les bons d'État ou encore l'indemnité de remploi. Certains de ces sujets ont également été relayés via des communiqués de presse et opinions dans les médias, renforçant ainsi leur visibilité.

SUIVI DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES : UNE ADAPTATION CONTINUE

Dans un contexte politique et économique en perpétuelle évolution, Febelfin a mis en place une veille active pour suivre les développements législatifs et réglementaires. Ce suivi constant a permis d'ajuster nos priorités et de maintenir un dialogue constructif avec les parties prenantes, dans le but de contribuer efficacement aux réflexions et initiatives en cours.

SOUTENIR LES PARTICULIERS

FINANCEMENT DES PROJETS DES MÉNAGES

Les banques accompagnent les ménages pour financer l'ensemble de leurs projets et de leurs rêves.

S'agissant des crédits hypothécaires, l'année 2024 a retrouvé une tendance positive. La baisse des taux a été un signal positif pour les consommateurs.

Le nombre total des demandes de crédit en 2024, en excluant les refinancements, a ainsi augmenté d'environ 10 % par rapport à l'année 2023. Cette augmentation est plus marquée, en montant, avec +15 % par rapport à 2023.

Au cours de l'année 2024, **plus de 186 000 dossiers de crédits**, hors refinancement, ont été réalisés pour un montant de plus de 31 milliards d'euros. Cela représente une hausse de plus de 4 % par rapport à 2023. Ces chiffres démontrent que les banques belges continuent de financer de manière responsable les projets immobiliers des ménages.



ÉPARGNE : PLUS DE TRANSPARENCE

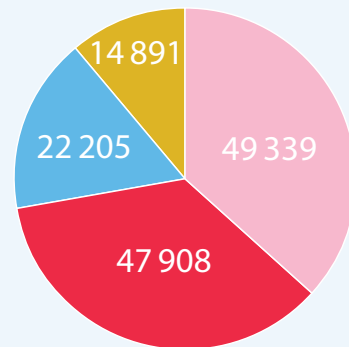
Début 2024, le protocole visant à rendre les comptes d'épargne plus transparents est entré en vigueur. Signé par Febelfin en collaboration avec l'ancienne secrétaire d'État à la Protection des consommateurs Alexia Bertrand, les anciens ministres de l'Économie et des Finances, Pierre-Yves Dermagne et Vincent Van Peteghem, ce protocole permet aux épargnants de consulter la page web uniforme de leur banque



BANKSWITCHING

En 2024, 134 343 clients ont demandé à changer de banque par l'intermédiaire du service gratuit de mobilité interbancaire Bankswitching. Ce service offre aux clients qui souhaitent changer de banque pour leurs comptes à vue et leurs comptes d'épargne la possibilité de changer d'institution bancaire rapidement, facilement et sans interruption des ordres de paiement.

TYPE DE CHANGEMENT DE BANQUE



- Clôture + transfert paiements compte à vue
- Transfert compte à vue
- Clôture compte à vue
- Clôture compte d'épargne

pour comparer les comptes d'épargne proposés. Cette page facilite également la comparaison des offres entre différentes banques. Le protocole prévoit en outre que les banques concernées limitent leur gamme de comptes d'épargne et informent trimestriellement leurs clients du pourcentage de la prime de fidélité, du taux de base ainsi que de la prime de fidélité acquise sur leur compte d'épargne.

SOUTENIR LES ENTREPRISES

FINANCEMENT DES ENTREPRISES

Les banques ont accordé 3,5 % de nouveaux crédits (en montant) en 2024 par rapport à 2023. À la fin décembre 2024, le montant total des crédits d'entreprise en cours s'élevait à 196,1 milliards d'euros.

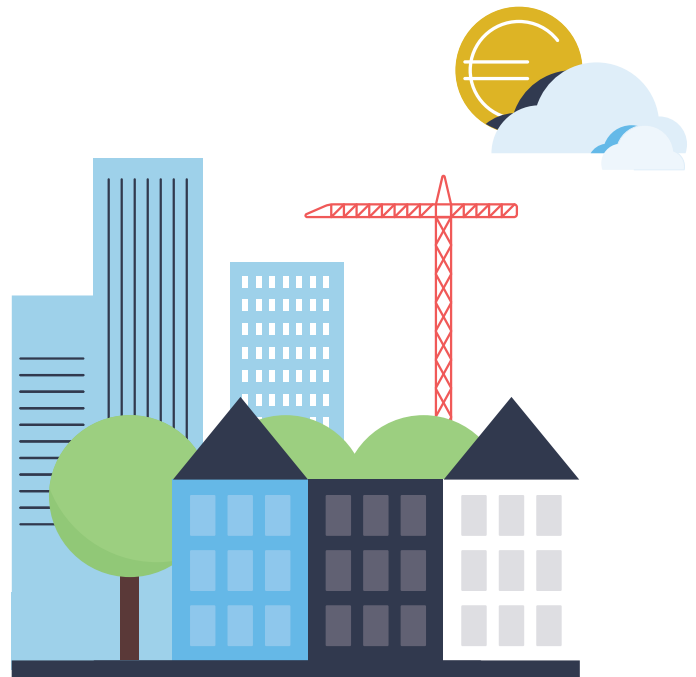
Par ailleurs, les entreprises ont également été financées par le biais du leasing. Le montant des nouveaux contrats de leasing conclus en 2024 était supérieur de 1,9 % à celui de 2023. Fin 2024, le volume total des contrats de leasing en cours s'élevait à 22,9 milliards d'euros.

Comme pour les crédits hypothécaires, le financement des entreprises en 2024 a été soutenu par la baisse des taux d'intérêt.

Dans ce contexte, il est essentiel de considérer les défis futurs auxquels les entreprises devront faire face. Dans le cadre du financement de ces défis, tels que la transition climatique et la nécessité d'une forte augmentation des investissements pour l'innovation ou le renforcement de la capacité de défense, Febelfin s'est associée à d'autres représentants du secteur financier belge afin de répondre aux questions financières liées à ces besoins.

UN MEILLEUR ACCÈS AUX FORMES COMPLÉMENTAIRES DE FINANCEMENT

En mai 2024, le secteur financier a organisé, en collaboration avec le ministre bruxellois des Classes moyennes, des indépendants et des PME, un événement réunissant un certain nombre d'acteurs dans le domaine du financement alternatif. L'événement a également été marqué par la signature d'une Charte. Cette Charte symbolise un engagement concret pour améliorer l'accès aux différentes sources de financement pour les entrepreneurs (femmes).



CRÉATION DU FEBELFIN VALUATION TEMPLATE

Febelfin a créé le Febelfin Valuation Template (FVT), un modèle standardisé conçu pour échanger de manière claire et uniforme les données clés des rapports d'estimation de biens immobiliers non résidentiels. Ce modèle est valable pour toutes les banques.

L'utilisation du FVT par tous les experts en évaluation représente une avancée importante. Cette harmonisation des données apporte des avantages pour toutes les parties impliquées dans la valorisation des biens immobiliers et le marché en général :

- **Pour les entreprises :** grâce au FVT, les données des rapports d'estimation peuvent être réutilisées auprès d'autres banques, ce qui facilite les démarches pour examiner des demandes de crédit, même si elles ne concernent pas la banque qui a initialement demandé l'estimation.
- **Pour les experts en évaluation :** le FVT leur fournit un guide clair des données minimales attendues par les banques. Cela garantit que les rapports répondent aux exigences légales et facilitent l'évaluation correcte des demandes de crédit, quelle que soit la banque concernée.

UN CADRE FISCAL STABLE ET MODERNISÉ

COLLABORATION AVEC LES PARTIES PRENANTES

Plusieurs initiatives ont été prises en collaboration avec les autorités pour continuer à simplifier et digitaliser les procédures belges et européennes.

Cette année également, une collaboration intensive a été menée avec le SPF Finances et les autres parties prenantes financières et fiscales. Febelfin assure la coordination et le suivi de différents dossiers tels que la poursuite de la digitalisation des formulaires de déclaration de diverses taxes, d'attestations fiscales, ainsi que le développement de différentes procédures plus rapides, plus sûres et automatisées avec les autorités, au profit des clients. Febelfin a également entamé un processus de gestion des parties prenantes avec le SPF Finances, mettant l'accent sur une collaboration améliorée et plus efficace.

Febelfin a continué de plaider pour que le cadre fiscal des produits financiers et des investissements soit plus stable et assure une meilleure prévisibilité et sécurité juridique. Dans ce cadre, Febelfin a également plaidé pour que les investissements dans les produits bancaires soient traités de manière plus équitable et proportionnée par rapport à d'autres produits d'investissements. Il est en effet nécessaire de créer des conditions de concurrence équitables pour toutes les formes d'investissements, mais également par rapport aux produits d'investissements étrangers.

INITIATIVES EUROPÉENNES ET MODERNISATION

De nombreuses initiatives, ayant un impact sur le secteur financier, ont été lancées ou poursuivies, tant au niveau européen qu'au niveau de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Ces initiatives comprennent les procédures fiscales des marchés des capitaux, ainsi que l'échange automatique de données financières entre tous les pays participants, dont ceux de l'Union européenne, avec pour objectif de lutter contre l'évasion fiscale et d'assurer une plus grande transparence. Elles incluent également l'introduction d'une imposition minimale à l'échelle internationale et la modernisation des procédures et obligations

déclaratives de la TVA pour lutter contre la fraude. Enfin, un système de facturation électronique structurée est également en cours de mise en place, pour le 1^{er} janvier 2026.

Parmi ces initiatives, nous pouvons citer celle de la directive FASTER qui a été approuvée au niveau européen le 14 mai 2024. Cette directive a pour objectif d'améliorer le fonctionnement des marchés internationaux des capitaux en harmonisant les différentes procédures de réduction d'impôt à la source et en mettant en place des procédures plus rapides, plus simples et plus sûres pour les investissements transfrontaliers. Febelfin a suivi de près l'approbation de cette directive. Il sera important de suivre de près la transposition nationale de cette directive, prévue d'ici fin 2028, avec une entrée en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2030.

FISCALITÉ DES FONDS D'INVESTISSEMENT : ENJEUX ET PLAIDOYERS DU SECTEUR

BEAMA (Association Belge des Asset Managers) a exprimé ses préoccupations concernant l'introduction de nouvelles taxes sur les fonds d'investissement auprès des négociateurs du nouveau gouvernement fédéral. Les notes de négociation évoquent une taxe supplémentaire sur les plus-values des instruments financiers, que le secteur des fonds souhaite éviter pour les fonds d'investissement.

Les investisseurs en fonds subissent déjà diverses taxes, telles que la taxe sur les plus-values, le précompte mobilier et la taxe boursière, ce qui complique la gestion comptable et fiscale et augmente les coûts administratifs.

Le secteur des fonds a demandé un traitement fiscal équitable pour toutes les formes d'épargne et d'investissement en Belgique, en mettant l'accent sur l'importance du client. Pour les fonds d'investissement, il a souligné la nécessité d'un terrain de jeu équitable, permettant aux investisseurs de choisir librement des fonds adaptés à leurs besoins et à leur tolérance au risque, sans considérations fiscales.

Société durable

Conscient des défis de la durabilité, le secteur financier joue un rôle déterminant dans la transition vers une société plus durable. En orientant ses politiques de crédit et d'investissement, il accompagne les entreprises et les ménages vers des choix plus responsables. Intégrer les principes de durabilité au cœur des activités financières n'est plus une option, mais une nécessité. Pour la Belgique et l'Union européenne, il ne s'agit pas uniquement de respecter des normes, mais d'accélérer la transition vers une économie plus transparente, équitable et respectueuse de l'environnement.



LE RÔLE DU CRÉDIT DANS LE FINANCEMENT DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

UN LEVIER ESSENTIEL POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Le crédit reste un outil clé pour financer la transition énergétique, notamment en matière de rénovation du parc immobilier vieillissant. Pourtant, la motivation des propriétaires diminue, notamment en raison de la baisse des prix de l'énergie et de signaux politiques perçus comme assouplissant les exigences.

La transposition de la directive européenne du 24 avril 2024 sur les normes PEB dans les trois Régions d'ici 2026 impose d'accélérer le mouvement. Des mesures réglementaires et fiscales adaptées sont nécessaires pour respecter les engagements climatiques internationaux.

Febelfin a publié une brochure « Logement durable : à quels défis financiers sommes-nous confrontés ? » pour sensibiliser aux rénovations écoénergétiques et à l'accès aux données PEB. Un [article d'opinion](#) a également été publié sur le sujet.

[LISEZ LA BROCHURE →](#)



L'ENGAGEMENT DU SECTEUR DU CRÉDIT

Depuis plusieurs années, le secteur du crédit contribue activement à ces objectifs. Outre l'initiative européenne Energy Efficient Mortgages Initiative (EEMI) et le label Energy Efficient Mortgages (EEM), l'Union Professionnelle du Crédit (UPC) a défini en 2023 un cadre pour les crédits hypothécaires « écoénergétiques ».

Depuis début 2024, les banques rapportent ainsi à la Banque nationale de Belgique (BNB) la part de crédits hypothécaires finançant la transition énergétique. La BNB attache en effet une importance croissante à l'efficacité énergétique des logements pris en garantie.

L'accès aux bases de données régionales PEB est un enjeu crucial pour les prêteurs afin de leur permettre d'avoir une visibilité constante sur le dernier certificat PEB en circulation pour les biens en garanties de leur portefeuille. En effet, la BNB demande que chaque prêteur rapporte une image verte de son portefeuille au niveau prudentiel. Le politique semble avoir entendu le message et a prévu, dans l'accord gouvernemental 2024-2029, qu'il faudra établir, en concertation avec les Régions, un cadre pratique pour cet accès à la base de données des certificats PEB. Les trois Régions n'ont pas encore toutes adopté certains paramètres permettant l'accès et l'utilisation des bases de données.



LE PROJET EUROPÉEN LIFE BE FREE

En 2023, l'UPC et Febelfin ont obtenu un financement européen dans le cadre du programme LIFE Clean Energy Transition. Le projet Life BE FREE (*Belgian Financing Roundtables on Energy Efficiency*), coordonné par l'UPC, rassemble six partenaires : Febelfin, VVSG, Wattson, Embuild, The Shift et Idea Consult.

Ce projet, lancé en octobre 2023 pour trois ans, vise à accélérer l'adoption de financements durables en facilitant la collaboration entre acteurs du crédit, de la construction et des pouvoirs publics.



En 2024, le consortium a organisé 2 tables rondes nationales. En ce qui concerne les tables rondes thématiques, 3 thèmes ont été traités : le certificat PEB, la copropriété et la réformes des primes. Ce ne sont pas moins de 8 tables rondes thématiques qui ont été tenues avec plusieurs dizaines d'acteurs impliqués (fédéraux et régionaux).

LES CRÉDITS À LA CONSOMMATION : UN MOTEUR POUR LA TRANSITION VERTE

Les crédits à la consommation jouent un rôle clé dans l'écologisation de la société, en particulier pour le financement des véhicules hybrides et électriques. Depuis 2023, ces financements ont progressé, et, en 2024, les prêteurs ont octroyé plus de 117 000 crédits pour des nouvelles voitures pour un montant total de plus de 2,6 milliards d'euros.

Par ailleurs, ces crédits peuvent soutenir la rénovation énergétique des logements. Toutefois, 2024 se clôturera sur une baisse de plus de 44% des rénovations énergétiques financées par crédit par rapport à 2023, en raison d'un manque de perception de l'urgence.

Pour inverser cette tendance, une meilleure reconnaissance du rôle du crédit est essentielle. L'UPC et ses membres, en partenariat avec Embuild, Febiac, Agoria, Traxio et Unizo, ont lancé une campagne médiatique en 2023-2024 pour promouvoir le crédit à la consommation responsable. Le site [Crédit Conso Pour Demain](#) en est une concrétisation.



FINANCE DURABLE ET INTÉGRATION DES PRINCIPES ESG

INTÉGRATION DES OBJECTIFS DE DURABILITÉ DANS LA GESTION D'ACTIFS

L'engagement croissant du public en faveur des questions environnementales ('E'), sociétales ('S') et de gouvernance responsable ('G') a conduit à une intégration renforcée des objectifs de durabilité dans la culture d'entreprise. Cela s'est traduit par la nécessité d'ancrer les principes ESG dans les investissements en capital à l'échelle mondiale.

En orientant l'épargne vers des investissements durables, les gestionnaires d'actifs jouent un rôle clé dans les efforts de l'Europe pour un avenir plus respectueux de l'environnement (Green Deal). Le secteur belge de la gestion d'actifs souhaite être un moteur de cette évolution et explore des moyens

d'améliorer l'efficacité et l'impact des processus de gestion de portefeuille dans cette transition vers la durabilité.

Pour atteindre cet objectif, les gestionnaires d'actifs s'engagent à :

- Proposer une offre diversifiée de solutions d'investissement durable, en tenant compte des dimensions environnementales, sociales ou de gouvernance (E, S ou G) ;
- Adopter une approche progressive dans la transition vers des objectifs de durabilité ;
- S'assurer que la réglementation applicable (reporting, demandes de données externes) reste cohérente et proportionnée ;
- Garantir l'accès aux données nécessaires, ce qui constitue encore un défi à ce jour.

Principaux dossiers traités en 2024 :

- Adaptation des demandes de label *Towards Sustainability* aux nouvelles normes de qualité ;
- Application des lignes directrices de l'ESMA sur les noms de fonds liés à l'ESG et à la durabilité ;
- Révision du *Sustainable Finance Disclosure Regulation* (SFDR) – niveau 1 et mise à jour des standards techniques de niveau 2 ;
- Proposition de réglementation européenne sur les notations ESG ;
- Impact de la directive CS3D sur les gestionnaires d'actifs ;
- Rapport des autorités européennes de surveillance (ESA) sur le greenwashing ;
- Révision du règlement sur les indices de référence *Paris-Aligned Benchmark* (PAB) et *Climate Transition Benchmark* (CTB)

CSRD : MISE EN ŒUVRE ET OBLIGATIONS POUR LES ENTREPRISES

La *Corporate Sustainability Reporting Directive* (CSRD) a été transposée dans la législation belge par la loi du 2 décembre 2024. Cette loi impose aux grandes entreprises, y compris aux institutions financières, l'obligation de publier des informations sur leur durabilité et leur gouvernance en matière ESG.

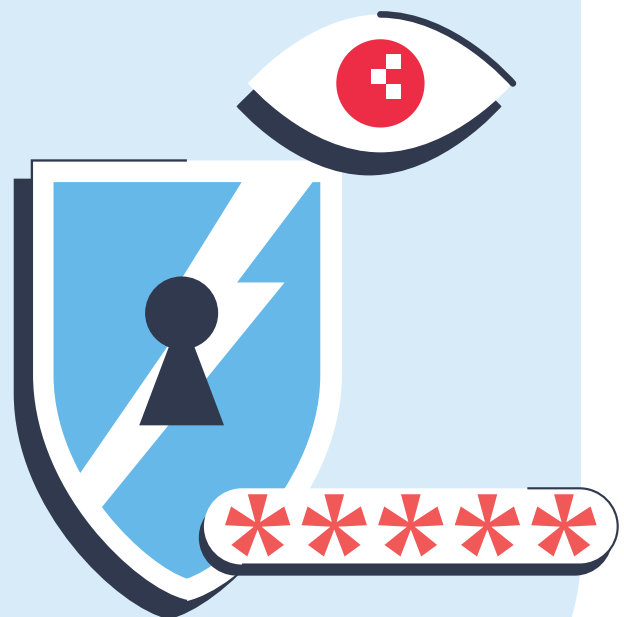
Pour répondre, entre autres, à cette réglementation, ces grandes entreprises doivent collecter des données ESG auprès des entreprises de leur chaîne de valeur, qui sont majoritairement des

PME. Afin de simplifier et d'optimiser cette collecte, Febelfin développe une plateforme commune de données ESG. Celle-ci est alignée sur la *Voluntary Sustainability Reporting Standard for non-listed SMEs* (VSME), une norme européenne adaptée aux PME.

Afin de limiter la charge administrative pesant sur les PME, la Belgique a introduit dans la transposition de la CSRD une disposition garantissant que seules les données ESG prévues dans la norme VSME pourront être exigées. Cette approche est en parfaite adéquation avec le projet de Febelfin et vise à garantir une transition durable équilibrée pour toutes les entreprises, quelle que soit leur taille.

Économie fiable, efficace et sûre

Les banques jouent un rôle essentiel dans la détection et la prévention de la fraude financière. La lutte contre le blanchiment d'argent et la fraude en ligne est une priorité absolue. Grâce à des technologies avancées et des équipes dédiées, elles renforcent leurs systèmes de contrôle pour protéger l'économie, les entreprises et les particuliers, tout en assurant un environnement financier plus sûr et transparent. Ces efforts s'inscrivent également dans un cadre plus large qui inclut la réglementation financière, la stabilité économique et la sécurité du système bancaire, piliers fondamentaux d'une économie fiable et efficace.



SENSIBILISER AUX FRAUDES

Des campagnes de sensibilisation réussies



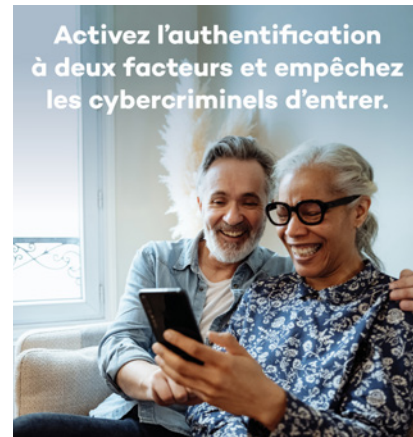
« REJOINS LEUR COMMUNAUTÉ SANS DÉPENSER TON BLÉ »

La **campagne**, avec les influenceurs Sami Farhat et Jonathan Medart, a mis en lumière les dangers des faux conseils en investissement sur les médias sociaux. Elle a souligné que de nombreux escrocs, souvent déguisés en experts financiers, proposaient des offres trompeuses promettant des gains rapides et faciles, attirant particulièrement les jeunes investisseurs peu informés. La campagne, intitulée « Rejoins leur communauté sans dépenser ton blé », visait à sensibiliser les jeunes aux risques d'écouter des influenceurs qui vanteraient des stratégies douteuses, montrant que ces promesses de richesse étaient souvent illusoires.

L'AUTHENTIFICATION À DEUX FACTEURS

À l'occasion du mois européen de la cybersécurité, le Centre pour la Cybersécurité Belgique (CCB), Febelfin et la Cyber Security Coalition ont lancé conjointement une **campagne** de sensibilisation visant à encourager les internautes à sécuriser solidement leurs comptes au moyen de l'authentification à deux facteurs (2FA).

Activez l'authentification à deux facteurs et empêchez les cybercriminels d'entrer.



SUIVEZ L'EXEMPLE DE HERSTAPPE :
EMPÊCHEZ LES CYBERCRIMINELS D'ENTRER

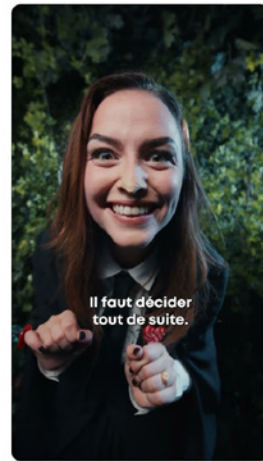


Protégez vos comptes en ligne avec l'authentification à deux facteurs.

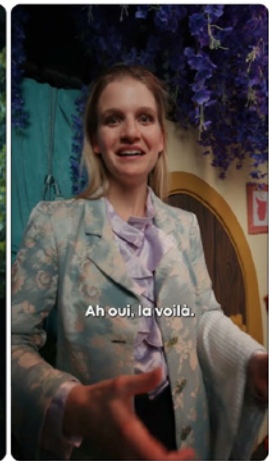
DÉCOUVREZ COMMENT

LES FRAUDES SOUS FORME DE CONTES DE FÉES

Febelfin a décidé de tirer la sonnette d'alarme vis-à-vis de différentes formes de fraude avec une **campagne** sur les réseaux sociaux. Au travers de contes de fées classiques revisités, Febelfin a sensibilisé les gens aux dangers du phishing à la carte bancaire, de la fraude aux sentiments et de la fraude aux investissements. La campagne a mis en scène plusieurs influenceurs et personnalités télévisuelles francophones et néerlandophones. Ainsi, on pouvait y découvrir **Shauna Dewit, Jonathan Kregro, Nikoz, Clara Laureys, Maaike Cafmeyer, Nora Gharib, Stijn Steyaert et Joffrey Anane.**



Hansel et Gretel et la sorcière de l'investissement



Cendrillon et le carrosse cassé

De la sensibilisation continue

Par ailleurs, Febelfin a mis l'accent tout au long de l'année sur d'autres pratiques de fraude, telles que la fraude au CEO, la fraude à la demande d'aide, la fraude aux comptes à sécurité renforcée, la fraude au faux support technique bancaire, le phishing à la carte bancaire, la fraude aux investissements

ou encore les fraudes liées à Card Stop. Divers partenariats (Cyberwall de Digital Wallonia, événement avec des parties prenantes, vidéo avec la FSMA et la Cybersecurity Coalition...) ont également été réalisés.

Febelfin a créé en 2024 un dossier d'information intitulé « Phishing et autres arnaques en vue ». Celui-ci fait un état des lieux des fraudes en mettant en avant leur évolution et leurs formes actuelles.

[LISEZ LA BROCHURE →](#)



LA HACKER HOTLINE

Notre escape game mobile « **The Hacker Hotline** » a également sillonné tout le pays cette année pour sensibiliser jeunes et moins jeunes à la fraude en ligne, que ce soit dans les écoles, les organisations de jeunesse, les entreprises, etc. Nous avons ainsi fait halte avec cet escape game dans 77 endroits différents à travers toute la Belgique et avons touché quelque 1 150 participants !

SENSIBILISATION AU PHÉNOMÈNE DES MULES FINANCIÈRES

La sensibilisation des jeunes s'est également focalisée sur le phénomène des mules financières, qui permettent aux organisations criminelles de réaliser d'importantes escroqueries tout en minimisant les risques. Une enquête de Febelfin et IndiVille révèle que la vulnérabilité des jeunes Belges face à ce phénomène augmente : malgré les efforts de sensibilisation, 6 jeunes sur 10 seraient encore prêts à prêter leur carte bancaire et leur code PIN en échange d'une rémunération.

En plus des jeunes, ce phénomène a aussi fait l'objet d'un événement réunissant diverses parties prenantes, en collaboration avec le BIN-kenniscentrum et les services du Gouverneur d'Anvers et du Brabant flamand, avec plus de 120 participants.



[LISEZ LE FLYER →](#)

SÉCURITÉ EN LIGNE : DES OUTILS ADAPTÉS

RÈGLEMENT SUR LA RÉSILIENCE OPÉRATIONNELLE NUMÉRIQUE (DORA)

Dans un monde de plus en plus numérique, la résilience opérationnelle numérique devient cruciale pour les institutions financières. Le règlement *Digital Operational Resilience Act* (DORA), qui entre en vigueur le 17 janvier 2025, vise à renforcer la gestion des risques liés aux technologies de l'information au sein du secteur financier.

DORA impose aux établissements financiers d'améliorer leur préparation et leur réactivité face aux incidents liés à la cybersécurité. Cela inclut des exigences strictes en matière de gestion des risques informatiques, de tests de résilience et de notification d'incidents. Les institutions devront démontrer leur capacité à maintenir des opérations sûres et continues, même en cas de cyberattaques, afin de protéger les données des clients et de garantir la confiance dans les services financiers. L'alignement sur DORA met en lumière l'engagement du secteur bancaire belge à investir dans des solutions technologiques avancées pour assurer la sécurité des transactions et des données.

VÉRIFICATION DU NOM DE L'IBAN

En 2024, le secteur bancaire belge a travaillé activement à la mise en œuvre de la vérification du nom de l'IBAN, un mécanisme visant à vérifier la correspondance entre le nom du bénéficiaire et son numéro de compte (IBAN). Cette initiative répond à une obligation européenne pour lutter contre les fraudes liées aux virements, telles que les fraudes à la facture.

L'intégration progressive de cette vérification par les banques belges en 2025 illustre leur engagement à offrir des solutions de paiement sûres et fiables pour leurs clients. En cas de message de divergence, le client (donneur d'ordre) pourra ainsi décider de continuer ou d'arrêter l'initiation du virement.

RÉGULATION ET STABILITÉ DU SYSTÈME FINANCIER

APPLICATION DES RÈGLES DE BÂLE

Après de longues années de négociations, la première partie des nouvelles règles du Comité de Bâle (le Règlement sur les Exigences en Capital, soit la CRR) est entrée en vigueur en Europe ce 1er janvier 2025. Dans le courant de 2024, Febelfin a mené des discussions avec la Banque nationale de Belgique afin d'obtenir une implémentation aussi équilibrée que possible du nouveau Règlement. En effet, certaines options et discrétions prévues dans le package de Bâle relèvent de la compétence des autorités nationales et sont importantes en termes de compétitivité et de *level playing field* avec nos pays voisins. Ainsi, une partie des expositions des banques au secteur immobilier résidentiel et commercial bénéficiera d'un traitement allégé en termes de capital au vu des taux de pertes historiquement bas sur ce type de portefeuilles.

SANCTIONS CONTRE LA RUSSIE ET IMPACTS SUR LES BANQUES

Depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, l'Union européenne a publié pas moins de 16 « paquets de sanctions » en vue de restreindre la capacité de la Russie à poursuivre la guerre.

Ces sanctions, économiques et diplomatiques, ont eu des impacts significatifs sur les banques belges qui, en l'espace de deux ans, ont dû faire preuve de résilience et d'adaptabilité pour surmonter les défis posés par une réglementation en constante évolution.

À chaque nouveau train de sanctions publié par l'Europe, les banques belges se sont adaptées. Elles ont mis à jour les données de leur clientèle afin de geler les avoirs de quelques 2 400 personnes et entités visés par les nouvelles mesures. Elles ont accru leur vigilance à l'égard des transactions et se sont ajustées pour être conformes à un cadre législatif de plus en plus complexe et exigeant.

Face à cette déferlante de nouvelles règles, Febelfin a joué un rôle auprès de ses membres en les aidant à interpréter adéquatement les dispositions légales et en facilitant les contacts avec la Trésorerie, autorité belge compétente en la matière.



CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

SERVICE BANCAIRE DE BASE POUR LES ENTREPRISES

L'année 2023 avait été marquée par la mise en œuvre du service bancaire de base octroyant aux entreprises le droit d'avoir un compte bancaire avec des services de paiement de base auprès d'une banque d'importance systémique.

En 2024, le législateur belge a voulu élargir les contours du mécanisme qui venait de voir le jour. De nombreuses discussions ont eu lieu à la Chambre et plusieurs propositions de loi ont été déposées. Le gouvernement fédéral a lui aussi déposé son propre projet de loi.

Face à cela, Febelfin a réagi fermement en vue de défendre le système financier. En effet, il va de soi que toutes les entreprises de bonne foi doivent avoir accès à un compte à vue pour participer à la vie économique et organiser leur vie professionnelle. Toutefois, la société et le législateur exigent que les banques se protègent également contre le risque, en tant qu'institutions, d'être utilisées à mauvais escient.

Certaines propositions de loi ont été adoptées en 2024, d'autres ont été rejetées mais, face à la pression du législateur, Febelfin continue à mettre en évidence la liberté contractuelle des banques et le rôle joué par celles-ci dans la lutte contre le blanchiment d'argent et la fraude.

LOI SUR LA RECHERCHE PRIVÉE

Cette loi a été publiée le 6 décembre 2024. Elle remplace l'ancienne loi du 19 juillet 1991 et vise à moderniser le cadre juridique applicable aux enquêteurs privés en Belgique compte tenu des évolutions technologiques et de l'importance du

respect à la vie privée. Elle s'applique à tous les types d'activités qui sont considérées comme de la recherche privée au sens de la loi. Il existe plusieurs critères cumulatifs. Certaines activités de recherche, toutefois, ne tombent pas dans le champ d'application de la loi, comme lorsque les activités visent à protéger un intérêt général plutôt qu'un intérêt individuel de l'entreprise.

Grâce au travail de Febelfin et de ses membres, le législateur a apporté de la nuance dans son projet de texte en écartant, entre autres, les activités d'enquête imposées légalement aux institutions financières dans l'intérêt général (ex. en matière de lutte contre le blanchiment d'argent).

ÉVOLUTION DES CONVENTIONS LÉGALES

Suite à la volonté commune des membres Febelfin et des Ordres des Barreaux de revoir les conventions existantes, ainsi qu'en vue de conformer celles-ci aux nouvelles règles déontologiques des avocats et des modifications légales récentes, de nouveaux modèles de conventions pour l'ouverture et la gestion des comptes de qualité des avocats ont été élaborés. Ces nouveaux modèles de conventions, modernisés et issus de la concertation entre Febelfin, les Ordres des Barreaux Francophones et Germanophone (OBFG) et l'Orde van Vlaamse Balies (OVB), instaureront un cadre uniforme et clair pour l'ouverture et la gestion des comptes de qualité des avocats (comptes bancaires dédiés à la gestion des fonds de clients, distinct des fonds propres de l'avocat). Ils permettront également d'encadrer la transmission permanente des données des transactions sur ces comptes vers les Ordres, afin de garantir un contrôle informatisé automatique. Cette transmission s'inscrit dans le respect des récentes adaptations du Code judiciaire.

AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES ET DES PROCESSUS FINANCIERS

TRANSITION VERS LE RÈGLEMENT T+1 ET MODERNISATION DES MARCHÉS

Febelfin suit non seulement les nouvelles réglementations, mais également les évolutions opérationnelles de la *Securities Value Chain*, comme les services de titres (asset servicing). Un enjeu clé est le passage au règlement T+1 des transactions sur titres d'ici octobre 2027, conformément aux exigences européennes. Febelfin analyse comment les infrastructures de marché, les institutions financières et leurs clients peuvent s'adapter, tout en explorant des solutions pour accélérer et optimiser les processus (automatisation, discipline de règlement).

D'autres priorités incluent la simplification de processus tels que l'identification des actionnaires et l'organisation des assemblées générales, contribuant ainsi aux objectifs de l'Union pour l'épargne et l'investissement.

Enfin, Febelfin met en avant le rôle de la Belgique en tant que place financière, notamment en présidant la Table ronde des places financières de l'UE en 2024, grâce à une approche collaborative impliquant émetteurs, investisseurs, institutions financières et régulateurs.

ENCADREMENT RÉGLEMENTAIRE ET BONNES PRATIQUES DANS LE SECTEUR BANCAIRE

LE SERMENT BANCAIRE

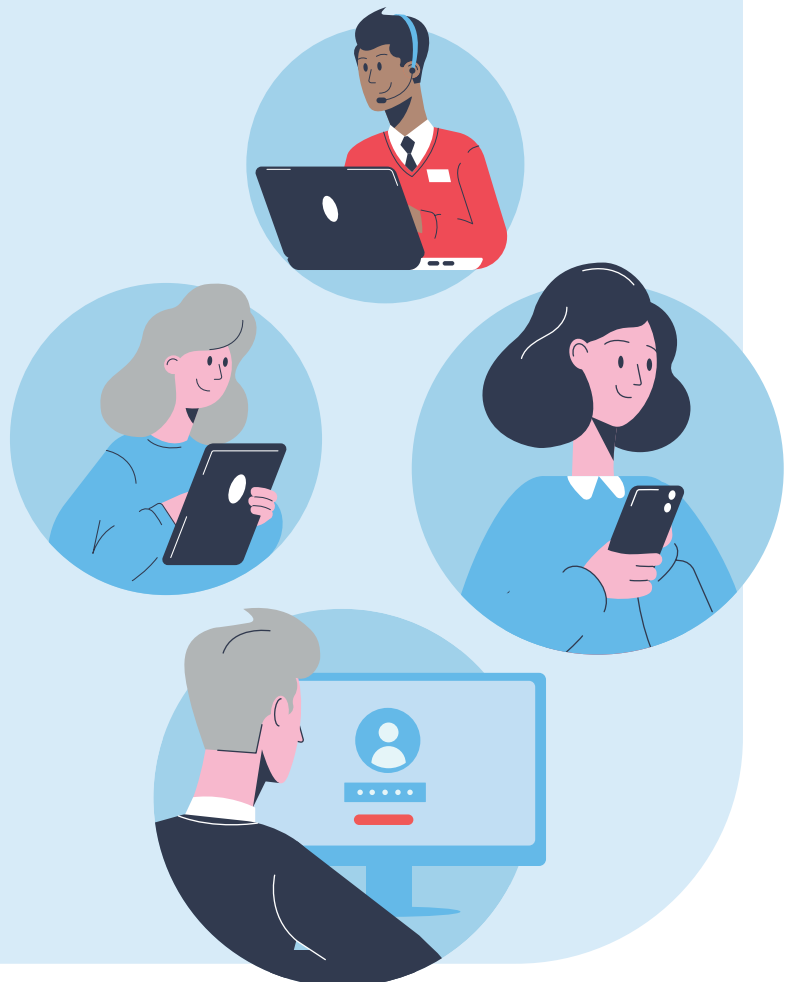
La loi du 20 décembre 2023 portant diverses dispositions financières a introduit la réglementation relative au serment bancaire. Cette nouvelle obligation vise à renforcer l'intégrité du secteur financier et à souligner le rôle essentiel des banques auprès des familles et des entreprises. Désormais, une partie des collaborateurs des banques devront prêter serment, s'engageant ainsi à toujours agir avec intégrité et dans l'intérêt du client. Le client restera au cœur des services bancaires, et ce serment vient une nouvelle fois le rappeler. Cette évolution positive contribue à renforcer la confiance du public dans le secteur bancaire.

Febelfin a mené de larges consultations pour accompagner la mise en œuvre pratique de cette réglementation. Elle a fourni des contributions à la FSMA pour l'élaboration d'un règlement opérationnel et d'une FAQ. Febelfin a également formulé des commentaires sur la circulaire rédigée par la Banque Nationale de Belgique (BNB) concernant le personnel soumis aux exigences de *fit & proper*.

Le serment bancaire sera progressivement déployé au cours de l'année 2025 et s'appliquera, d'ici 2026, à l'ensemble du personnel bancaire visé par la réglementation. Febelfin se réjouit de jouer un rôle clé dans le soutien de ce projet au sein de toutes les banques.

Société innovante et numérique

Le secteur financier belge se distingue par son dynamisme et sa capacité à s'adapter continuellement aux évolutions numériques et aux technologies émergentes. En saisissant les opportunités offertes par la numérisation et en intégrant des solutions innovantes, il démontre une volonté constante de se réinventer et de répondre aux nouveaux besoins de ses clients.

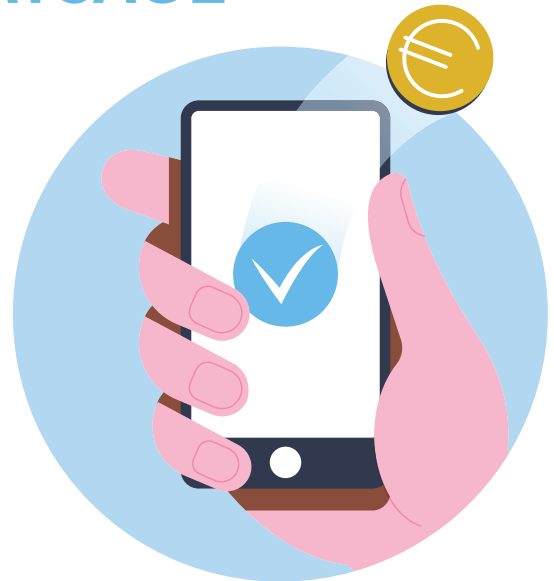


DES INNOVATIONS QUI TRANSFORMENT LE PAYSAGE DES PAIEMENTS

ESSOR DES PAIEMENTS NUMÉRIQUES EN BELGIQUE

Les avancées technologiques se manifestent dans les méthodes de paiement modernes. En Belgique, on observe une diminution de l'utilisation des espèces, avec une réduction de moitié des retraits au cours des dix dernières années. Cette tendance est également confirmée par la Banque centrale européenne, dont la dernière étude montre que l'utilisation des espèces en Belgique est tombée à 39 % (contre 45 % en 2022). En revanche, les solutions de paiement numérique ont connu une croissance significative ces dernières années.

Cette observation est soutenue par les résultats du **Baromètre des Paiements Numériques 2024**, une étude réalisée par Ipsos pour la Vrije Universiteit Brussel et commanditée par Febelfin, Bancontact Payconiq Company, Mastercard, Visa et Worldline. Le Baromètre a également mis en avant le 1^{er} juillet 2024 comme le **Digital Payment Day**, une journée consacrée aux paiements numériques, visant à inciter les consommateurs à utiliser leur carte, smartphone, montre ou tout autre dispositif connecté pour leurs achats.



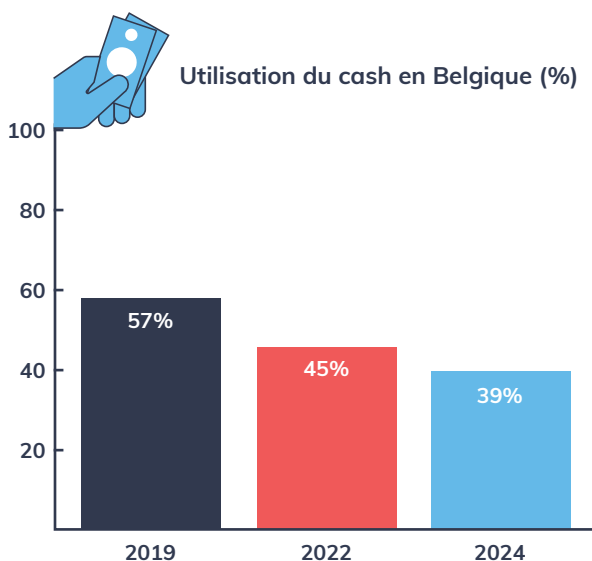
LES VIREMENTS INSTANTANÉS : UNE MISE EN ŒUVRE RÉUSSIE

L'un des atouts majeurs de la numérisation réside dans l'accélération des paiements. Les virements instantanés, qui permettent de créditer le compte du bénéficiaire en seulement quelques secondes, sont désormais largement adoptés.

En 2024, le secteur bancaire a pleinement contribué à rendre la mise en œuvre du règlement européen sur les paiements instantanés effective, garantissant un accès universel à ce service innovant. Depuis janvier 2025, toutes les banques doivent être capables de recevoir des virements instantanés. À partir d'octobre 2025, elles devront également permettre à leurs clients d'émettre ces virements via tous les canaux disponibles pour les virements standards.

Cette avancée témoigne de l'engagement du secteur à fournir des solutions de paiement modernes, efficaces et centrées sur les besoins des consommateurs.

Les chiffres de 2024 confirment ce succès : 197,8 millions de virements instantanés ont été effectués, soit une augmentation de 15 % par rapport à 2023. Chaque jour, en moyenne, 540 442 virements instantanés ont été réalisés, avec un record journalier de 921 720 transactions enregistré le 2 décembre 2024. Aujourd'hui, environ 22 % de tous les virements sont déjà instantanés.



Source : BCE

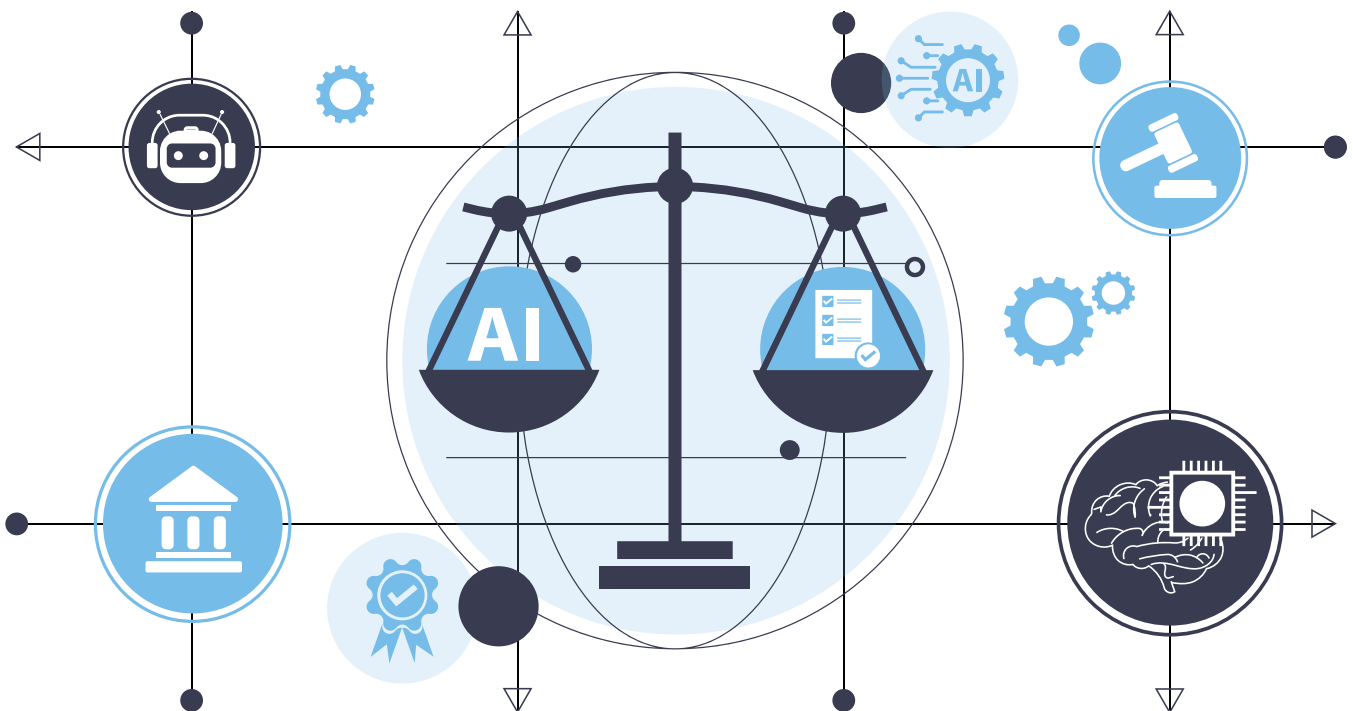
TECHNOLOGIE DANS LE SECTEUR FINANCIER

AI ACT : CADRE RÉGLEMENTAIRE POUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Le règlement européen sur l'intelligence artificielle a été publié le 12 juillet 2024. L'objectif de ce règlement – qui s'applique à tous les secteurs – est d'établir un cadre juridique uniforme, pour le développement, la mise sur le marché, la mise en service et l'utilisation de systèmes d'intelligence artificielle par les différents acteurs, de garantir un niveau élevé de protection et de protéger les citoyens contre les éventuels dangers que peuvent poser certains systèmes d'IA pour la santé, de la sécurité et des droits fondamentaux.

Febelfin et ses membres, ont contribué aux amendements nécessaires du texte au moment des négociations par le Parlement européen et le Conseil pour assurer, dans la mesure du possible, une certaine cohérence entre les nouvelles obligations, les législations existantes et la pratique du terrain.

Le travail continue toujours dans l'attente de certaines recommandations qui devraient venir préciser le texte sur certains points et la mise en place par la Belgique des autorités de contrôle. Certaines dispositions sont déjà d'application et le deviendront de manière graduelle.



Société inclusive et accessible

L'inclusion est une priorité pour le secteur bancaire belge, qui agit activement pour la promouvoir. Qu'il s'agisse d'inclusion numérique, d'éducation financière ou de diversité en entreprise, le secteur joue un rôle de premier plan. Être inclusif, c'est aussi garantir un accès équitable aux services bancaires et rester à l'écoute des besoins de la société afin d'y répondre de manière concrète et efficace. Febelfin a développé un plan d'action pour répondre à ces enjeux. Le secteur met également l'accent sur l'inclusion des collaborateurs actuels et futurs grâce à des formations variées et à un rapprochement renforcé avec l'enseignement supérieur, favorisant ainsi l'intégration des jeunes talents. En parallèle, il s'engage à promouvoir la diversité et l'inclusion au sein des équipes.



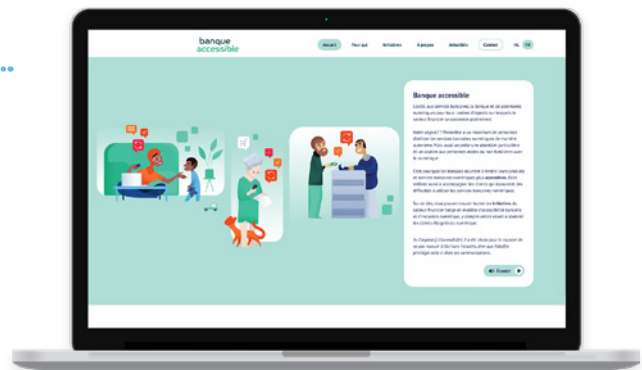
L'ACCESSIBILITÉ BANCAIRE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

DISCUSSION ET INSPIRATION : COMMENT RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ BANCAIRE ?

En mars 2024, l'événement de networking annuel de Febelfin « **Febelfin Connect** » s'est déroulé autour du thème *Accessible banking : the way forward*. Des orateurs et panélistes inspirants ont partagé leurs idées sur l'importance d'un secteur bancaire accessible et inclusif, à la fois pour les personnes privées et les entrepreneurs.

Febelfin a créé, avec ses membres, le site web banqueaccessible.be. Ce site donne de plus amples informations sur les différentes initiatives prises dans le cadre de l'accessibilité bancaire et de l'inclusion.

En décembre 2024, Febelfin a également organisé **une journée d'inspiration** sur l'accessibilité bancaire avec quelque 300 participants. L'événement a rassemblé des membres du secteur financier et diverses parties prenantes, dont des organisations de consommateurs et de la société civile. Febelfin examinera les options mises en évidence dans le cadre de cet événement puis s'attellera à leur développement.



PROLONGATION DU SERVICE BANCAIRE UNIVERSEL (SBU)

Le secteur souhaite continuer à répondre aux besoins des clients qui n'utilisent que peu ou pas les canaux numériques pour gérer leurs affaires financières.

C'est pourquoi le secteur s'est également engagé à prolonger le **Service bancaire universel** pour une durée indéterminée. Ce SBU permet d'effectuer des transactions manuelles (comme les virements papier) à un tarif avantageux. Ainsi, tout le monde peut effectuer des paiements facilement et participer à la vie économique.

TROUVER DU CASH FACILEMENT

Les paiements électroniques se sont généralisés au fil des ans. Cependant, l'argent liquide reste un moyen de paiement important. Par conséquent, un accès suffisant à l'argent liquide reste un objectif du secteur financier. C'est pourquoi le secteur a

lancé diverses initiatives ces dernières années pour assurer la disponibilité et l'accessibilité des distributeurs de billets.

Afin d'offrir un aperçu pratique de tous les distributeurs de billets situés à proximité, Febelfin a lancé un nouveau site web : jechercheundistributeurdebillets.be



L'INCLUSION ET L'ÉDUCATION NUMÉRIQUES : UNE PRIORITÉ

SESSIONS D'INFORMATION SUR LA BANQUE NUMÉRIQUE ET LA SÉCURITÉ EN LIGNE

Depuis plusieurs années, Febelfin organise des sessions d'information sur la banque numérique et la sécurité en ligne dans toute la Belgique. La plupart de ces sessions se tiennent en présentiel, tandis que certaines sont proposées sous forme de webinaires. Dans certaines d'entre elles, des représentants bancaires sont également présents pour offrir un accompagnement personnalisé aux participants.

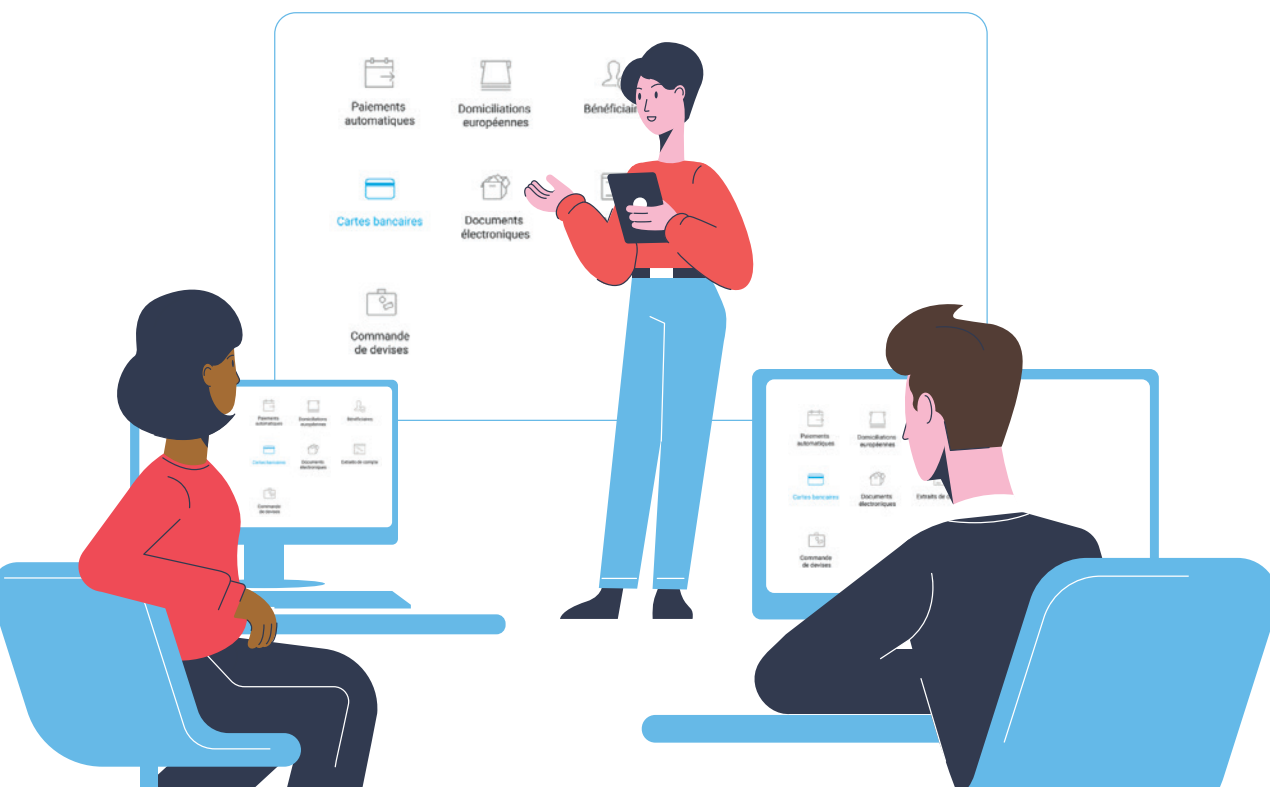
Ces sessions sont réalisées en collaboration avec de nombreux partenaires, notamment les

digibanques en Flandre, la police locale, les CPAS, les bibliothèques et des associations de seniors. En Wallonie, une collaboration structurée existe avec l'initiative « J'adopte la banque numérique », impliquant le SPW, l'Agence du Numérique et les Espaces Publics Numériques (EPN). Cette coopération se poursuit en 2025.

En 2024, Febelfin a donné plus de 50 séances d'information sur la banque numérique et la sécurité en ligne auxquelles ont assisté plus de 1 500 personnes.

Febelfin a publié la brochure « **Les services bancaires en ligne et hors ligne vus par les consommateur-riche-s** ». Cette brochure donne une vision d'ensemble de la manière dont les Belges réalisent aujourd'hui leurs opérations bancaires et du nombre d'agences bancaires, de distributeurs de billets et de retraits en cash.

[LISEZ LA BROCHURE →](#)



FORMATION EN LIGNE DIGICOACH : AUSSI POUR LES COLLABORATEURS BANCAIRES

Après un lancement réussi de notre formation en ligne en 2023 pour les coachs numériques (les bénévoles et les professionnels qui veulent aider les autres à renforcer leurs compétences numériques), celle-ci est maintenant aussi disponible pour les

collaborateurs du secteur financier. Ce cours est en effet inclus dans l'offre de formations d'Elan+ pour 2024-2025. Les employés de banque peuvent ainsi maximiser leurs compétences concernant les services bancaires et les paiements en ligne pour guider les débutants numériques. Plus de 400 personnes ont déjà suivi cette formation.

L'ÉDUCATION FINANCIÈRE EN ACTION

CONSTRUIRE UN AVENIR FINANCIER RESPONSABLE : DES ACTIONS CONCRÈTES POUR TOUS

L'éducation financière dès le plus jeune âge peut aider les individus à faire des choix financiers plus responsables plus tard dans leur vie et à éviter les pièges des difficultés économiques.

Consciente de cette importance, Febelfin propose une large gamme de supports éducatifs gratuits. Son site web financesetmoi.be et ses réseaux sociaux, régulièrement enrichis de nouveaux articles et de contenus variés tels que des vidéos éducatives, en sont quelques exemples.

Febelfin collabore également avec des organisations qui promeuvent l'éducation financière ainsi qu'avec plusieurs plateformes éducatives bien connues, telles que Enseignons.be et KlasCement, afin de diffuser davantage les campagnes, initiatives et messages liés à l'éducation financière. Les représentations « Economedy » avec Kamal Kharmach dans les écoles ont également été poursuivies en 2024 et ont déjà touché plus de 15 000 élèves. De nouvelles représentations sont prévues en 2025.



UNE CAMPAGNE POUR APPRENDRE À INVESTIR

En 2024, plusieurs projets liés à la formation financière ont été lancés afin d'améliorer les connaissances du grand public en matière d'investissements, notamment à travers la refonte du site **Club Invest**. Dans cette optique, Febelfin a mis à jour ce site pour offrir une gamme variée et actualisée de contenus sur les investissements, l'épargne et les assurances. De nouvelles vidéos, avec Ludovic Daxhelet et Kamal Kharmach, expliquent de manière simple les bases de l'investissement et donnent un aperçu de toutes les possibilités. Ces vidéos ont fait également l'objet de publications sur les réseaux sociaux.

Dans cette même dynamique, EFAMA a publié une brochure accessible répondant à neuf questions fréquemment posées sur l'investissement durable. Destinée aux épargnants et investisseurs particuliers de tous âges, elle est disponible en français et en néerlandais sur le site de **BEAMA**.

Par ailleurs, la rubrique consacrée à l'éducation financière sur le site rénové de BEAMA a été enrichie.

L'engagement en faveur de l'éducation financière ne se limite pas au grand public. Des formations spécifiques à destination des professionnels sont également proposées dans le cadre de la gestion de patrimoine, couvrant divers instruments d'investissement, notamment les fonds d'investissement.



48 %

des jeunes se lanceraient dans les investissements s'ils étaient mieux informés.

INVESTIR DANS LES COMPÉTENCES

Le secteur financier attache une importance cruciale à la formation continue et au développement des compétences, tant pour ses collaborateurs actuels que pour les talents de demain. Cette démarche permet de répondre aux défis technologiques, réglementaires et sociétaux auxquels le secteur est confronté. Voici quelques exemples d'initiatives mises en œuvre en 2024 :

UPSKILLING ET RESKILLING : RÉPONDRE AUX BESOINS ÉVOLUTIFS DU SECTEUR

La Febelfin Academy a organisé plusieurs parcours de formation dédiés à l'upskilling et au reskilling des collaborateurs, avec des résultats très positifs. Plus de 70 participants ont suivi ces formations, qui ont enregistré un taux de remplissage moyen de 85 %.

Parmi les parcours proposés :

- Qualified Operational Compliance Officer (en collaboration avec Deloitte)
- Certified Business Banking
- Qualified Cybersecurity Professional in Finance (en partenariat avec Solvay Business School)
- Qualified Data Translator in Finance
- Qualified Payments Expert

DÉVELOPPEMENT DE MODULES D'E-LEARNING INNOVANTS

Pour répondre rapidement aux nouvelles évolutions législatives et réglementaires, des solutions d'e-learning sectorielles ont été développées.

Par exemple :

- Un module consacré au serment bancaire a été lancé fin 2024.
- Un e-learning sur l'intelligence artificielle dans le secteur financier, aligné avec les obligations européennes, disponible début 2025.

Ces initiatives permettent au secteur de rester à la pointe des compétences nécessaires tout en répondant aux attentes en matière de conformité.

FIN COMPETITION 2024 : RAPPROCHER LES JEUNES TALENTS DU SECTEUR

Avec plus de 700 participants issus des universités et hautes écoles belges, la Fin Competition 2024 a été un véritable succès. L'objectif de cet événement est double :

- Créer un pont entre le marché du travail et l'enseignement supérieur.
- Mettre en lumière la diversité et l'innovation des carrières possibles dans le secteur financier.

Cette compétition agit comme un catalyseur pour des collaborations durables entre le secteur financier et le monde académique, tout en donnant aux jeunes un aperçu des opportunités variées et enrichissantes qu'offre ce domaine.

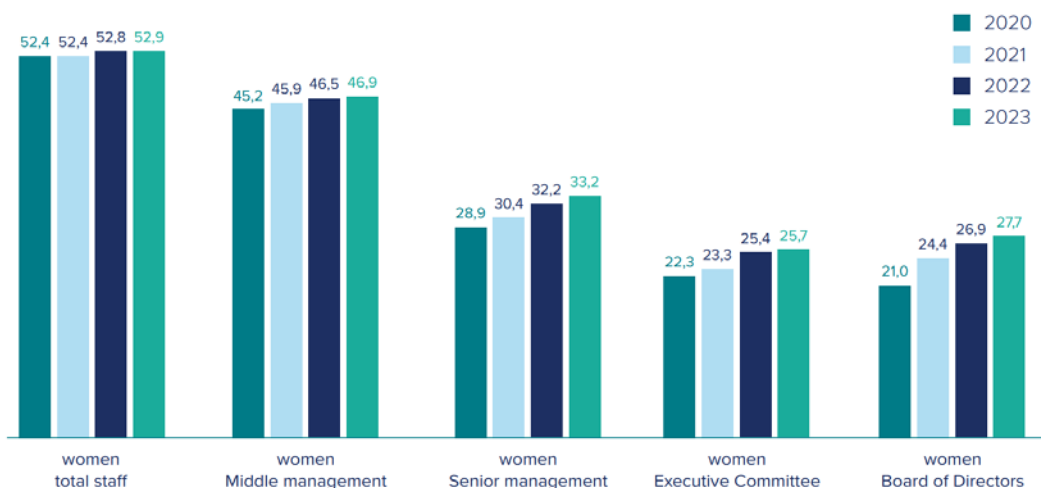
PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

Le secteur bancaire belge s'engage activement à favoriser la diversité et l'inclusion à travers des initiatives innovantes et structurées. Wo.Men in Finance (WIF) et le Multicultural Network in Finance jouent un rôle central dans ces efforts, en touchant un large éventail de publics, des dirigeants aux étudiants.

WO.MEN IN FINANCE

Wo.Men in Finance (WIF) réunit 65 institutions du secteur financier et des assurances en Belgique, toutes engagées dans l'amélioration de l'égalité femmes-hommes. Les entreprises signent une charte et mettent en œuvre des actions concrètes pour faire progresser cet objectif.

Gender progression in finance in Belgium, 2020-2023



En 2024, plus de 1 000 personnes ont participé aux initiatives de WIF, dont des CEO, des responsables RH, des managers et des étudiants. WIF prévoit également un programme de **webinars mensuels gratuits** dès 2025, destiné à former les collaborateurs des entreprises membres sur différents aspects de la diversité.

Par ailleurs, WIF a signé un partenariat avec **CEASE**, un réseau qui sensibilise les entreprises à leur rôle face aux violences conjugales en offrant des formations gratuites aux équipes RH.

Enfin, le programme Executive Master « **S.He Goes Digital** », organisé pour la troisième année consécutive, attire une majorité de participantes, illustrant le succès des initiatives pour renforcer l'égalité femmes-hommes dans le secteur.

MULTICULTURAL NETWORK IN FINANCE : POUR UNE INCLUSION CULTURELLE ÉLARGIE

Le réseau Multicultural Bankers, devenu **Multicultural Network in Finance**, s'ouvre désormais à toutes les institutions financières, y compris les entreprises d'assurance et de gestion de fonds. Ce réseau soutient les entreprises signataires du Multicultural Inclusion Pledge, qui sont déjà au nombre de neuf, à travers un programme de webinaires mensuels. Ces formations visent à partager les meilleures pratiques et à favoriser les progrès en matière d'inclusion multiculturelle.

Les synergies entre Wo.Men in Finance et le Multicultural Network in Finance renforcent ces efforts, offrant une approche globale pour promouvoir l'inclusion et la diversité dans l'ensemble du secteur financier.



Partenaire en Europe

En tant que présidente du Conseil de l'Union européenne en 2024, la Belgique a joué un rôle clé dans l'orientation des discussions économiques et financières, tout en accompagnant les élections au Parlement européen.

Dans un contexte où l'Union européenne cherche à renforcer sa compétitivité face aux États-Unis et à la Chine, plusieurs rapports de haut niveau ont souligné l'urgence d'améliorer la productivité et la résilience économique.



SOUTENIR UNE ÉCONOMIE EUROPÉENNE COMPÉTITIVE ET INTÉGRÉE

VERS UNE UNION EUROPÉENNE POUR L'ÉPARGNE ET L'INVESTISSEMENT

En 2024, le débat sur l'Union des marchés des capitaux a été relancé avec les rapports d'Enrico Letta et Mario Draghi, mettant en avant l'importance du marché unique pour soutenir les investissements verts et numériques, accroître la productivité européenne et renforcer la compétitivité face aux États-Unis et à la Chine. Ces propositions ont inspiré Ursula von der Leyen à confier à Maria Luís Albuquerque, nouvelle Commissaire chargée des services financiers, la mission de développer une « Union européenne pour l'épargne et l'investissement » afin de mobiliser l'épargne privée et d'améliorer l'accès au financement pour les entreprises européennes.

Dans ce cadre, Febelfin a publié un **rapport** identifiant trois priorités clés :

1. Encourager l'investissement privé grâce à des incitants fiscaux, un cadre réglementaire stable et une éducation financière renforçant l'appétence pour le risque.
2. Réduire la fragmentation du marché en harmonisant la réglementation et les processus, tout en simplifiant les exigences de reporting.
3. Relancer le marché de la titrisation pour financer les transitions européennes.

Febelfin défend activement ces priorités au niveau national et européen et contribue à diverses initiatives pour renforcer les marchés des capitaux.

UNE PRÉSIDENTE BELGE ENGAGÉE ET UN CADRE RÉGLEMENTAIRE EN ÉVOLUTION

Au-delà des grands objectifs de l'Union, la présidence belge de l'Union européenne a été marquée par un sprint pour finaliser plusieurs dossiers clés et prendre des décisions structurantes. La dernière année de la législature précédente a conduit à une vague de nouvelles réglementations impactant directement le secteur financier.

En particulier, Febelfin et ses membres ont œuvré à la mise en conformité avec :

- Le règlement et la directive révisés sur les exigences de fonds propres (*Capital Requirements Regulation* et *Directive*).
- Le paquet européen de lutte contre le blanchiment d'argent, incluant la création de l'Autorité européenne de lutte contre le blanchiment d'argent (AMLA).
- Le règlement sur les paiements instantanés.
- Le *Listing Act* et l'*AI Act*.
- La révision de MIFIR et de MiFID II.

Par ailleurs, Febelfin a continué à suivre de nombreux dossiers sectoriels en cours, en mettant l'accent sur les réglementations ayant un impact plus large sur le tissu économique européen. Une attention a été portée aux dossiers liés à la finance numérique et aux paiements, tels que FIDA, qui doit promouvoir le partage des données clients des institutions financières, et à la révision de PSD2 (maintenant PSR et PSD3), qui révisé le cadre des paiements. De plus, Febelfin suit les développements concernant l'euro numérique, tant le processus législatif que le travail technique au sein de la BCE. La stratégie d'investissement de détail, qui vise à stimuler les investissements de détail dans l'UE, a également été au centre des travaux de Febelfin.

Le rôle de Febelfin de facilitateur et de porte-parole dans le dialogue avec les parties prenantes européennes reste essentiel pour garantir un cadre réglementaire stable, durable et équitable.

ANNEXE

LE RAPPORT DE DURABILITÉ DE FEBELFIN

Depuis plusieurs années, Febelfin œuvre activement pour promouvoir la durabilité dans toutes ses dimensions. En 2024, nous avons renforcé nos efforts pour soutenir nos membres dans l'optimisation de leur impact sociétal positif, en tant que fédération du secteur financier. Ensemble, nous développons des solutions pour accélérer la transition vers une société plus durable tout en encourageant l'inclusion.

Febelfin ne se limite pas à intégrer la durabilité dans sa réflexion, elle l'applique concrètement et communique de manière transparente avec ses membres et ses parties prenantes.

L'aperçu ci-dessous met en lumière nos réalisations en matière d'environnement, de social et de gouvernance (ESG), en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations unies.



ENVIRONNEMENT



GÉNÉRALITÉS :

- Soutenir les membres dans l'intégration de la taxonomie européenne
- Soutenir la rénovation énergétique des bâtiments (privés et d'entreprise) par des crédits hypothécaires
- Aider les membres à intégrer les préférences en matière de durabilité dans les profils d'investisseurs et les règles de protection des investisseurs (MiFID)
- Sensibilisation des entreprises à l'importance de la durabilité et des rapports ESG et soutien individuel des entreprises par les membres concernant la transition climatique et la planification des investissements
- Life Be Free
- Crédit Conso pour demain
- Nouvelle plateforme numérique commune pour le reporting de durabilité des PME

GOVERNANCE INTERNE :

- Efforts en matière de politique de mobilité interne : vélo électrique, possibilité de charger le vélo et les voitures électriques, budget mobilité flexible...
- Mesures internes d'économie d'énergie : attention portée aux économies d'électricité, au chauffage et à l'éclairage, aux panneaux solaires, aux toits verts, utilisation limitée des imprimantes, politique de durabilité en matière de traitement et de recyclage des déchets, etc.

SOCIAL

12 RESPONSIBLE CONSUMPTION AND PRODUCTION



- Gestion et développement d'une norme pour les « produits financiers durables » (label Towards Sustainability)
- Développement de solutions de financement pour soutenir l'économie circulaire, notamment par le biais du leasing financier : charte économie circulaire
- Soutien aux membres dans l'intégration croissante des aspects ESG (par exemple, communication sur les rapports ESG, etc.)
- Nouvelle plateforme numérique commune pour le reporting de durabilité des PME

1 NO POVERTY



- Nombreuses études, actions et collaborations dans le domaine de l'inclusion numérique, notamment à destination des groupes vulnérables
- Octroi de crédit responsable et lutte contre le surendettement
- Maintien de l'accessibilité des services bancaires en offrant des services bancaires de base aux particuliers et prolongation du service bancaire universel (SBU)
- Site sur les actions et projets en matière d'accessibilité bancaire : banqueaccessible.be
- Site pour trouver les distributeurs: jechercheundistributeurdebillets.be
- Dialogue avec les parties prenantes concernant l'inclusion numérique

4 QUALITY EDUCATION



- Nombreuses initiatives d'éducation financière et numérique destinées à différents groupes cibles
- Sensibilisation du grand public au sujet de la cybersécurité
- Séances d'information sur la banque numérique, les paiements, la sécurité et e-learning Digicoach

5 GENDER EQUALITY



10 REDUCED INEQUALITIES



- Actions, campagnes pour améliorer la diversité des genres et l'inclusion dans le secteur
- Actions et initiatives pour lutter contre toutes les formes de discrimination (origine, religion, etc.)
- Coopération avec d'autres secteurs et entreprises pour une meilleure égalité des sexes (par ex. panels inclusifs)
- Wo.Men in finance
- Déploiement d'un coordinateur Inclusion qui développe davantage la politique d'inclusion en interne et en externe
- Initiatives pour les clients en situation de handicap
- Organisation d'évènements où il y a un équilibre de genres parmi les orateurs
- Multicultural Network in Finance
- S.HE Goes Digital
- Collaboration avec Digital for Youth

GOVERNANCE

8 DECENT WORK AND ECONOMIC GROWTH



- Création d'instruments permettant de canaliser les investissements vers la transition et la relance économiques
- Efforts pour positionner le secteur financier comme un employeur attractif
- Investissements dans la formation permanente du personnel
- Initiatives visant à contrôler l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, via entre autres le cadre structurel pour le télétravail
- Premier secteur en Belgique avec une CCT sur la déconnexion
- Initiatives visant à accompagner le personnel dans la transition numérique
- Efforts dans les négociations salariales et maintien d'un paquet salarial compétitif
- Politique interne du personnel : possibilité de télétravail, horaires de travail flexibles, attention à la diversité, formulation d'offres d'emploi non genrées, formation, attention à l'ergonomie et aux éventuels facteurs de stress au travail, etc.
- Signature de la Charte Open@Work
- Initiatives sur la santé au travail, le coaching sportif et les activités entre collègues

8 DECENT WORK AND ECONOMIC GROWTH



- Gouvernance interne de Febelfin : investir une part croissante des réserves disponibles dans des produits (fonds) durables

16 PEACE, JUSTICE AND STRONG INSTITUTIONS



- Initiatives et nouvelles législations relatives à la lutte contre la criminalité financière et le blanchiment d'argent
- Soutenir les membres dans l'application des embargos internationaux
- Soutenir les initiatives de mise à jour continue des procédures de contrôle interne et de conformité
- Aide aux membres dans l'application des lois fiscales nationales et internationales pour le recouvrement correct des impôts dus

17 PARTNERSHIPS FOR THE GOALS



- De nombreux partenariats avec les autorités fédérales, régionales et locales, les ONG, les organisations sociales et de nombreuses autres institutions pour atteindre et développer les objectifs ci-dessus



Fédération belge du secteur financier

Bd du Roi Albert II 19, 1210 Bruxelles

www.febelfin.be